

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 59 (1923)  
**Heft:** 24

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

---

SOMMAIRE : ALBERT CHESSEX : *La défense de l'école.* — *Erratum.* — AD. FERRIÈRE : *De quelques malentendus concernant l'école active.* — *Un livre étranger à l'école ?* — PARTIE PRATIQUE : J. BERGAUER : *Une joyeuse leçon de calcul.* — *Comment une institutrice s'y prit pour intéresser ses élèves à l'œuvre de Pro Juventute.* — LES LIVRES. — *Concours de composition de la Semaine suisse.* — PONOCRATES : *Saint Nicolas le facétieux.* — TABLE DES MATIÈRES.

---

## LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE

L'école est menacée de deux côtés. Elle est attaquée d'abord par les gens à courte vue pour qui le mot *economies* prime tout et qui, pour quelques milliers de francs, n'hésiteraient pas à compromettre l'avenir du pays. Elle est menacée ensuite par les ennemis plus ou moins déclarés de la démocratie, qui savent bien que l'école est le grand levier de l'émancipation du peuple, et qui s'efforcent de profiter des difficultés financières du moment pour nous ramener en arrière, et le plus loin possible.

Il s'agit donc d'être sur le qui-vive, mais il n'importe pas moins de se rendre un compte exact de ce qu'est notre école actuelle, afin d'en mieux comprendre l'importance et la valeur. Aussi convient-il de féliciter le Cercle démocratique (radical) de Lausanne d'avoir consacré en ce mois de décembre trois conférences à l'instruction publique dans le canton de Vaud<sup>1</sup>. A cette occasion, M. Jules Savary a pris la défense de l'école populaire en un discours clair, vivant, plein d'à-propos, d'humour et surtout de courage.

C'est donc de l'école vaudoise qu'il s'agira plus particulièrement ici. Mais l'école est attaquée à Neuchâtel et à Genève tout autant qu'au canton de Vaud et la défense de l'enseignement primaire vaudois ne laissera pas indifférents nos collègues romands. Notre ami Duvillard a soutenu récemment ici le point de vue genevois<sup>2</sup> : on nous permettra de faire entendre aujourd'hui la cloche vaudoise.

<sup>1</sup> Enseignement primaire, M. Jules Savary, directeur de l'École normale ; enseignement secondaire, M. Besançon, chef de service au Département de l'Instruction publique ; enseignement supérieur, M. Chamorel, professeur à l'Université.

<sup>2</sup> *Educateur* du 1er décembre 1923.

La Suisse est en train de perdre, a dit en substance M. Jules Savary, la place éminente que le développement de son instruction publique lui avait conquise. Nous étions fiers que la plus vieille démocratie du monde possédât d'excellentes écoles et nous comprenions sans peine qu'il y avait là autre chose qu'un hasard.

Limitant ensuite son enquête au canton de Vaud, M. Savary choisit cinq exemples qui tous démontrent un recul plus ou moins marqué de l'instruction populaire. Ce sont : 1° l'offensive contre les écoles enfantines ; 2° la diminution des bourses d'études à l'École normale ; 3° les attaques contre la gratuité des fournitures scolaires ; 4° la suppression d'une centaine de classes ; 5° la carence de l'éducation post-scolaire.

Créées officiellement par la loi de 1889, les écoles enfantines ont bien débuté. La durée des études des maîtresses, fixée d'abord à six mois, est élevée à un an, puis à deux ans. En 1921, un beau geste du Grand Conseil assure à ces institutrices des traitements convenables. Geste, hélas ! sans lendemain : ces traitements viennent d'être fortement réduits et l'on a vu même un député s'élever contre les études des maîtresses enfantines et demander qu'elles puissent enseigner sans brevet ! Et cela à l'instant précis où nos paysans envoient leurs filles à Marcellin<sup>1</sup> pour y apprendre à élever la volaille et le petit bétail. Un apprentissage est donc nécessaire pour l'élevage des lapins ou des porcs, mais on peut s'en passer pour l'éducation des enfants...

La diminution des bourses d'études à l'École normale est un symptôme tout aussi inquiétant. Ces bourses ont joué un rôle considérable et sans elles notre personnel enseignant ne serait pas ce qu'il est. Rien n'est plus démocratique que cette institution qui tend à renverser le privilège de l'argent. Hypnotisés par les économies possibles, beaucoup de députés sont en train d'oublier tout cela.

C'est aussi la loi de 1889 qui, après des débats empreints d'une grande élévation d'esprit, a institué la gratuité des fournitures scolaires. Ce matériel coûte actuellement 328 000 francs par an pour 42 000 élèves, soit 8 francs par élève en moyenne. Le mérite essentiel de cette gratuité est d'assurer autant que possible l'égalité des enfants devant l'instruction. Mais si les parents devaient eux-mêmes acheter au détail toutes ces fournitures, il leur en coûterait infiniment plus cher. Or, on trouve des gens qui commencent à penser et à dire qu'il y aurait quelque chose à gagner là-dessus... C'est une

<sup>1</sup> Marcellin-sur-Morges, école d'agriculture du canton de Vaud.

honte pour le pays, — M. Savary n'a pas peur du mot propre, — car cela, cela surtout devrait nous être sacré.

On a supprimé dans notre canton une centaine de classes depuis un an. Le fait s'explique en partie, mais en partie seulement, dans les localités où la population a diminué. Ce qui est alarmant, c'est que l'on semble procéder à ces exécutions d'un cœur léger. Or, si il était peut-être possible de travailler dans des classes surchargées en un temps où l'on se bornait à faire mémoriser et réciter les leçons il en va tout autrement aujourd'hui où il s'agit de faire appel à l'activité spontanée de l'élève, de le faire penser, réfléchir, parler, exprimer quelque chose de son cru. Presque tout est compromis si les enfants sont trop nombreux. L'effectif moyen des classes est un assez bon baromètre de l'état de l'instruction publique dans un pays donné...

Toutes les nations comprennent la nécessité et l'importance de l'éducation post-scolaire. Le Danemark est hors de pair en ce domaine. L'Allemagne s'en préoccupe, malgré les difficultés qu'elle traverse. L'Angleterre a adopté la loi Fisher et M. Viviani a déposé sur le bureau de la Chambre française un intéressant projet tendant au même but. En dépit des circonstances défavorables, les cantons de Berne et de Fribourg viennent de mettre sur pied une éducation ménagère post-scolaire très remarquable et qui n'est pas loin d'être achevée.

A Lausanne, un projet de loi est prêt depuis des années ; mais comment oser le déposer au Grand Conseil en présence du vent d'utilitarisme mesquin qui souffle actuellement chez nous ?

Ne laissons pas saboter notre instruction publique, s'écrie en terminant M. Savary. Ne permettons pas que des pieds maladroits viennent piétiner le beau jardin créé par l'intelligence et l'enthousiasme de notre peuple et de ses chefs.

Le courageux discours de M. Jules Savary a été un réconfort pour le corps enseignant primaire, qui lui en est profondément reconnaissant, et je suis heureux de lui dire, au nom de mes collègues, combien nous sommes fiers de lui <sup>1</sup> !

ALBERT CHESSEX.

#### ERRATUM

Dans le numéro du 15 décembre, p. 373, au milieu, lire : « Cette objection que sans doute... » au lieu de « dont ».

<sup>1</sup> Il n'est que juste d'exprimer aussi notre gratitude à M. Ernest Savary, chef du service de l'Enseignement primaire, président du Cercle démocratique est organisateur de ces conférences.

## DE QUELQUES MALENTENDUS CONCERNANT L'ÉCOLE ACTIVE

*(Lettre ouverte au Dr Edouard Claparède.)*

Mon cher ami,

J'ai lu avec plaisir votre article sur *La psychologie de l'École active* paru dans *l'Éducateur* du 15 décembre. Il ne manque pas de brio. A le lire, on se souvient du proverbe : « Qui aime bien châtie bien ». Avec une vigueur de vieux Genevois vous mettez l'accent sur ce qui forme le centre et le pivot de la transformation « copernicienne » de l'éducation, — le mot est de vous, — savoir : le besoin de l'enfant, son appétit de connaître et d'agir, son intérêt, sa spontanéité. Par là, vous soulignez celle de toutes mes idées qui m'est la plus chère, celle que je ne cesse de répéter dans toutes mes publications, celle que j'ai appliquée dès 1900 à l'École d'Ilseburg, puis à Haubinda, puis à Glarisegg et que je me suis efforcé de perfectionner depuis lors à l'École-foyer des Pléiades et enfin à l'École nouvelle de Bex.

Gentiment, vous me reprochez de n'y avoir pas assez insisté dans « l'École active ». Peut-être avez-vous raison. Mais, n'est-il pas vrai, à chaque chose son temps, à chaque livre son sujet. Ces fondements psychologiques de l'École active remplissent la première partie de ma « loi du progrès en biologie et en sociologie » et l'un de mes prochains livres — à paraître en 1925 — leur est d'ores et déjà consacré. Mieux que cela, ils forment la trame sous-jacente de « l'École active » entière et pas un de mes articles ou de mes ouvrages antérieurs ou postérieurs ne leur est infidèle, pour la bonne raison qu'ils sont l'essence de ma pensée et de ma vie.

N'empêche : votre article est juste ; j'approuve et j'admire que vous vous lanciez plus hardiment que moi dans la mêlée ; j'approuve les fondements et la substructure de la psychologie fonctionnelle ; je crois à la pédagogie par le jeu, pourvu que la frontière reste libre entre le jeu spontané, la construction libre et le travail utile sous ses différents aspects. Mon expérience m'a montré qu'entre 7 et 10 ans tous les enfants non écrasés ou surmenés désirent la franchir et s'attachent parfois avec passion à ce qui nous apparaît, à vous et à moi — victimes des institutions scolaires coercitives d'il y a trente ans, — comme des corvées.

Chose paradoxale : lorsque vous croyez me contredire, vous ne faites qu'accentuer mes principes fondamentaux. C'est, sans doute, que je me suis exprimé de façon insuffisamment claire. Il est si difficile d'être compris de chacun ! Que de termes, trop abstraits pour la masse, sont jugés simplistes par le savant !

Je n'en veux pour preuve que cet « élan vital » auquel sa paternité bergsonienne semble porter malheur. « Vue de l'esprit », dites-vous. Va pour le terme « élan vital » ! Qu'on m'en donne un autre. Ce que j'entends par là n'en est pas moins la réalité des réalités : c'est l'essence même de toute « fonction » et, sans lui, il ne saurait être question de « psychologie fonctionnelle ». Au lieu d'« élan vital », dites, si vous le préférez : vie sous son aspect dynamique. Bergson — encore lui ! excusez ! — oppose la durée et le temps, la durée concrète et réelle et le temps abstrait, le *t* des mathématiciens. De même façon, j'oppose la vie réelle et le concept de vie.

Relisez, en les transposant, sous cette clef nouvelle, les paragraphes de mon livre concernant l'élan vital. Vous y découvrirez toute la psychologie fonctionnelle concentrée dans les quelques lignes où je parle de la « zone affective » de l'être qui souffre ou jouit, et de la « zone intellectuelle » qui cherche à comprendre la cause de la souffrance ou de la joie et à orienter l'action vers la diminution de l'une et l'augmentation de l'autre. Vous y verrez que, sans m'y attarder, c'est vrai, je mets également sur le piédestal l'intérêt et l'effort spontané étroitement unis. Leur union domine le livre tout entier.

Comme vous, je déclare que la loi du progrès (différenciation et concentration), l'hypothèse de la récapitulation et le classement des types constituent des *moyens* de traduire les besoins fondamentaux de la vie et que leur connaissance permet au maître de préciser la technique de l'École active. A ce titre, il s'agit bien là des fondements psychologiques de l'école.

Comme vous, j'ai marqué la différence entre l'*Arbeitsschule*, école où le travail manuel est mis au service de l'enseignement, et l'École active, où la *spontanéité* de l'enfant est mise à la base de tout l'édifice, pourvu que cette spontanéité ne nuise ni à lui ni aux autres et tende à accroître la puissance de son esprit. Or, qui dit spontanéité dit instinct, besoin, désir et réalisation.

Nous sommes donc d'accord. Vieux compagnons de route, pourrait-il en être autrement entre nous — avec quelques nuances dues à nos tempéraments divers et à notre documentation différente ? — Mais alors pourquoi ai-je tu, à vous entendre, tant de vérités fondamentales ? Je ne les ai point tues. Simplement je ne m'y suis pas arrêté : j'ai considéré comme connu du lecteur tout ce que vous aviez déjà si brillamment développé dans vos propres ouvrages. Division du travail. Voilà tout. A l'Institut J. J. Rousseau, un même but fait converger nos efforts : permettre à la jeune plante qu'est l'enfant de s'épanouir, et un même principe expérimental guide ces efforts, celui qui est concrétisé dans sa devise : *A puero discat magister*. AD. FERRIÈRE.

### UN LIVRE ÉTRANGER A L'ÉCOLE ?

On a reproché dernièrement à l'*Educateur* d'accorder trop de place aux livres étrangers à l'école, à la pédagogie et à l'enseignement. Que vont dire nos censeurs en présence des *Contes de la Bonne Année* ?<sup>1</sup>

La plupart de nos écrivains — Ernest Briod le remarquait naguère ici-même — n'éprouvent à l'égard de l'école et de ses maîtres qu'un dédain plus ou moins clairement exprimé. (Pensez par exemple à M. Benjamin Vallotton.) Un écrivain romand qui parle de l'école, c'est déjà rare, et le fait mériterait d'être signalé.

Mais un écrivain qui parle de l'école populaire en connaisseur, avec clairvoyance et avec sympathie, qui comprend admirablement le rôle de l'instituteur dans une démocratie, et qui le dit d'une manière à la fois nette et charmante, je déclare que l'*Educateur* se doit à lui-même et à ses lecteurs de lui crier bravo !

<sup>1</sup> Pierre Deslandes. *Les Contes de la Bonne Année*, ornés par Ch. Clément. J. Guinchard, Neuchâtel.

Beaucoup plus que les écrits des « spécialistes » qui n'atteignent guère que les gens du métier et qui prêchent avant tout des convertis, les ouvrages des « profanes » sont susceptibles d'intéresser le grand public à la cause de l'école.

Faut-il à nos censeurs un autre argument ? Le voici : M. Paul Bonard a montré récemment <sup>1</sup> tout le parti que l'on peut tirer en classe — pour les dictées et surtout pour les modèles de compositions et les morceaux choisis à apprendre par cœur — de cette prose harmonieuse et souriante, par ailleurs si ferme et d'un dessin si pur.

Ouf ! Ne donné-je pas l'impression de ne voir qu'une manière de manuel scolaire dans ces *Contes de la Bonne Année* qui sont l'un des livres les plus aimables, les plus fins, les plus nuancés et peut-être l'un des plus profonds qui aient paru chez nous depuis des années ?

Que la faute en retombe sur ceux qui nous censurent !

ALBERT CHESSEX.

## PARTIE PRATIQUE

### SUGGESTIONS

#### Une joyeuse leçon de calcul.

Il y a des exercices scolaires qui, en dépit de leur caractère formel et quelque peu mécanique, doivent se faire coûte que coûte. A propos de ces exercices-là, une question se pose : Est-il donc impossible d'éveiller chez les élèves un vivant intérêt pour un travail qui ne comprend que des exercices d'application ? Le plus souvent la matière même de l'enseignement n'y suffit pas ; c'est donc *la forme* du travail qui devra tendre à apporter de la vie dans la leçon. Aux degrés moyen et supérieur, l'intérêt très vif que les élèves prennent au sport peut nous suggérer des exercices attrayants et partant fructueux <sup>2</sup>. Au degré inférieur, nous pourrions nous appuyer avec succès sur l'amour des jeunes enfants pour les contes, les légendes et les histoires. Un exemple tiré de l'enseignement du calcul montrera comment on peut s'y prendre.

Nous venons de terminer l'étude des 20 premiers nombres. « Nombreux exercices d'application » dit le programme. Allons-nous faire des calculs au hasard, en prenant nos données dans les domaines les plus divers ? Ou est-il préférable de s'en tenir à un seul domaine et de le creuser pendant toute la leçon jusqu'à ce que l'ennui s'ensuive fatalement en dépit du zèle du début ? Essayons plutôt de faire rentrer les exercices de calcul dans une « histoire » qui jouera le rôle d'un centre d'intérêt !

...La nuit dernière le petit Charles a rêvé qu'il s'en allait tout seul au cœur de la forêt. Le voilà tout à coup en face d'une grande maison. Il était en train d'en compter les 13 fenêtres, lorsqu'un magicien sort du bois, vêtu d'une manière extraordinaire, et lui demande à brûle-pourpoint : « Combien y a-t-il de fenêtres de l'autre côté de la maison, s'il y en a 20 en tout ? »

<sup>1</sup> *Educateur* du 1er décembre 1923, p. 360 et 362.

<sup>2</sup> Voir notre article : *Le sport et l'enseignement*. (*Educateur* du 14 juillet 1923.)

Charlot, tout effrayé, répond : « Neuf ! » Sur quoi le magicien lui dit : « Pour te punir de calculer si mal, tu devras rôder tout le jour dans la localité et tu seras transformé en guignol jusqu'à ce soir. » Il tire alors de sa poche une baguette magique, prononce quelques paroles auxquelles Charlot ne comprend rien, et voilà ce dernier changé en guignol et transporté au milieu de la place du marché.

Il s'engage dans la Grand'Rue. En passant devant le numéro 3, l'idée lui vient d'aller voir son ami Joseph qui demeure au numéro 15. Devant combien de maisons devra-t-il encore passer ? — 12 ! — C'est faux, car il n'y a de ce côté de la rue que les numéros impairs. — C'est donc 6 ! —

Joseph demeure au premier étage.

Pour y arriver, il faut monter 18 marches. Sur la 11<sup>me</sup>, Charlot s'arrête. Combien a-t-il encore de degrés à gravir ? En reprenant sa marche, il glisse et dégringole jusqu'au bas de l'escalier. Cette fois, il franchit deux marches à chaque pas. Combien fait-il de pas jusqu'au premier étage ?

Sur le palier se trouvent 12 souliers que Joseph doit cirer. Combien de personnes peut-on chausser avec ces 12 souliers ? — Pour faire une farce à son ami, Charlot lui cache 5 souliers. Combien en reste-t-il ? Puis il sonne le plus innocemment du monde et arrive juste pour le goûter. Joseph met 2 morceaux de sucre dans chacune des 4 tasses qui sont sur la table. Combien en a-t-il pris dans le sucrier ? Charlot est chargé de partager la tarte entre les 4 convives ; il y en avait 12 tranches et chacun en reçoit le même nombre, combien ?

Quiconque mange doit aussi travailler ! On envoie donc le guignol au bûcher pour préparer du bois. Il y trouve 4 rondins à côté du billot et de chaque rondin fait 4 bûches. Combien a-t-il fait de bûches en tout ? Une bûche sauta si loin qu'il n'arriva pas à la retrouver (15). Pour monter son bois à la cuisine, Charlot le met dans deux corbeilles. Combien y a-t-il de bûches dans chaque corbeille ?

Finalement Joseph et le guignol se rendent à l'école. Toute la classe éclate de rire en les voyant. Mais le maître fait asseoir Charlot à une table inoccupée où il se tient parfaitement tranquille. Alors le maître prend la craie et écrit le nombre 16 au tableau noir. (Il le fait.) — « Quels exercices pouvons-nous faire avec le nombre 16 ? » Un garçon commence :  $16 - 2 = 14$  ;  $16 - 8 = 8$ , etc. Tous travaillent en même temps. Charlot lève la main : « Monsieur, je sais faire d'autres calculs :  $16 = 12 + 4$  ;  $16 = 9 + 7$  ; etc. (En donner toute une série.)

Mais Charlot tient à prouver que c'est à tort que l'on s'est moqué de lui. Chaque fois que les élèves restent court, il trouve de nouveaux exercices à proposer :  $16 = 2 \times 8$  ;  $16 = 4 \times 4$  ; ;  $16 = 2 \times 8$  ;  $\frac{1}{4}$  de 16 = 4 ;  $\frac{1}{2}$  de 16 = 8, etc. Toute la classe fait aussi ces calculs. Puis le guignol invente des exercices tout à fait difficiles :  $16 : 3 = 5$ , reste 1, etc. Mais toute la classe veut rivaliser avec lui et chacun propose un exercice.

Cela met Charlot en colère ; il se soulève sur son banc, glisse et tombe : patatras ! Il se réveille et s'aperçoit qu'il vient de choir sur le plancher, devant son lit.

*Bruck près Munich.*

JOS. BERGAUER.



### COMMENT UNE INSTITUTRICE S'Y PRIT POUR INTÉRESSER SES ÉLÈVES A L'ŒUVRE DE PRO JUVENTUTE

— Voici quatre grandes semaines que Marie manque les classes, remarqua la maîtresse en ouvrant sa leçon. — Déjà dans la classe en dessous, elle manquait bien souvent, répond une fillette. Elle n'est jamais tout à fait bien portante.

Un jour, une élève annonça qu'on allait envoyer Marie dans une maison de convalescence. Mais ce n'est pas tout. Il faudra payer sa pension, et sa mère sera obligée de travailler encore plus dur, pauvre femme ! — Si nous faisons une collecte, suggère Jacqueline, j'ai vingt centimes dans ma tire-lire, je les donnerais volontiers. — Et puis, dit une autre, si on en parlait à Mlle N. qui est de Pro Juventute. Elle a déjà aidé bien du monde. — Bonne idée, avec ce que nous récolterons entre nous et ce que donnera Mlle N., cela fera déjà une jolie somme.

Naturellement on en vient à parler de Pro Juventute, des timbres, des cartes, des petits enfants suisses de l'étranger que Pro Juventute a fait venir l'été dernier, et l'on finit par promettre de faire tout son possible pour favoriser la vente des timbres et cartes en décembre. en offrant à Mlle N., d'aller les vendre de porte en porte.

### LES LIVRES

LOUIS MATHON. *Mes entretiens avec J.-H. Fabre, sur l'éducation.* Paris. Delagrave 1923, 144 p. in-16.

L'auteur, directeur de l'École normale d'Avignon, paraît avoir beaucoup connu l'Homère des insectes. Sans nous donner de lui une biographie, il nous fait suivre un peu le développement de sa personnalité. Le petit garçon en pleine nature dans le Rouergue, à l'école, au collège, à l'école normale. Nous devinons ce qu'il souffre d'être emprisonné dans la vieille scolastique. Ses principes d'éducation se trouvent d'accord avec ceux des grands éducateurs : Rousseau, Pestalozzi, Frœbel. La nature lui est devenue la grande révélation de la vie. La vie et l'éducation ne peuvent progresser que dans la liberté. Le jeu, source d'invention et de perfectionnement pour la vie, conduit au travail et répond aux besoins profonds de l'enfant.

Nous regrettons que l'auteur ne nous dise pas comment son livre a été composé, et quelle est exactement la part de Fabre dans les réflexions qu'il nous soumet.

G. Z.

Dr DECROLY et R. BUYSE. *Les applications américaines de la psychologie à l'organisation humaine et à l'éducation* (Documents pédotechniques publiés par la Société belge de pédotechnie avec la collaboration de l'institut J. J. Rousseau de Genève). Bruxelles. Lamertin 1923, 56 p. in-16.

Exposé rapide du travail accompli par le Service psychologique de l'armée américaine pour classer plus de 1 500 000 hommes, dont le tiers à peu près étaient incapables de comprendre les journaux et d'écrire une lettre à leur

famille. Tests collectifs (50 minutes), Alpha pour les hommes sachant lire et écrire l'anglais, Beta pour étrangers et illettrés, tests individuels. Distribution suivant l'intelligence en huit classes, qui vont des « très supérieurs » aux anormaux. Sélection professionnelle et tests « mécaniques » de Stenqvist.

Un second chapitre est consacré aux « tests scolaires nationaux ». Leur importance pour l'organisation scolaire et l'amélioration des procédés d'enseignement est sommairement indiquée.

AD. FERRIÈRE. **L'École active et l'esprit de service.** Rapports du II<sup>e</sup> Congrès international d'Éducation nouvelle, Montreux, 2-15 août 1923 (1 vol. 72 p. in-4<sup>o</sup>, Genève, Péliiserie 18. Fr. 2.50.

A plusieurs reprises, *L'Éducateur* a entretenu ses lecteurs du Congrès de Montreux.

Ce sont les rapports de ce Congrès, parmi lesquels ceux de Mme Alice Jouenne, de MM. Georges Bertier, président des Eclaireurs de France, Roger Cousinet, inspecteur de l'Enseignement primaire, Emile Coué, Ch.-L. Bau-douin, Dr O. Decroly, E. Jaques-Dalcroze, etc., que M. Ad. Ferrière, directeur du Bureau international des Ecoles nouvelles, publie aujourd'hui.

Ce très intéressant volume forme le fascicule 8 de la revue *Pour l'Ère nouvelle*, organe de la Ligue internationale pour l'Éducation nouvelle.

GASTON CAYROU. **Le français classique.** (*Lexique de la langue du dix-septième siècle*), in-16 de 900 pages ; 69 illustrations documentaires. Henri Didier, éditeur, Paris. Prix : 16 fr. français, relié (majoration de 25 % en sus).

Ce lexique est le premier recueil moderne aussi complet qui fasse connaître, d'après les dictionnaires et les grammairiens du dix-septième siècle, le sens et l'usage des mots aujourd'hui vieillis ou différemment employés par les grands classiques.

Il s'adresse avant tout aux élèves et aux étudiants qui ont à lire et à préparer, en vue d'un examen ou d'un concours, des textes du dix-septième siècle.

Il sera utile à tous ceux qui s'intéressent à la littérature et ne veulent pas se contenter d'une intelligence superficielle des auteurs. Il explique historiquement tout ce que les dictionnaires usuels n'expliquent pas.

**L'Ecolier Romand** publie un beau numéro de Noël qui renferme entre autres d'intéressantes photographies d'écoliers japonais. Signalons aussi le concours et l'abonnement de Noël (janvier-septembre 1924) à 2 fr. dans les écoles. Rappelons enfin que *L'Ecolier romand* prend la succession des *Lectures illustrées* qui ont tant d'amis en terre romande.

ALB. C.

**Chemin faisant.** Paroles de Mme Louise CHATELAN-ROULET, musique de E. LAUBER. *Chansons d'hier et d'aujourd'hui.* Editions Spes, Lausanne.

Mme Louise Chatelan-Roulet a trouvé des accents nouveaux pour chanter les gens et les choses de chez nous en vers agréables qui, avec le concours de la musique, vous charment et vous émeuvent parfois plus que vous ne le voudriez.

E. Mx.

Dr VERVÆCK. **Le traitement anthropologique des condamnés** Bruxelles, Lamer-tin. 19 p. in-12.

Renseignements sur ce grand effort humain accompli dans ces dernières années par le Ministère belge de la Justice, dont, dans le domaine des « enfants de justice », le beau livre de Rouvroy, de Moll, reste le témoignage le plus impressionnant.

#### CONCOURS DE COMPOSITIONS DE LA « SEMAINE SUISSE ».

Le secrétariat général de l'Association « Semaine suisse » à Soleure prie les membres du corps enseignant qui ont l'intention de prendre part avec leur classe au concours de compositions sur le sujet : *Tout ce qui mérite d'être fait doit être bien fait*, de bien vouloir lui faire parvenir les compositions des élèves méritant une prime *jusqu'au 15 janvier 1924 au plus tard*.

#### SAINT NICOLAS LE FACÉTIEUX

Sur la table familiale le sapin de Noël flambe de toutes ses bougies multicolores. Les fruits d'or et d'argent qui accablent ses petites branches jettent mille feux de pierres précieuses. Parfois une flammette espiègle allonge la langue jusqu'au rameau prochain dont elle happe les aiguilles avec un grésillement de joie, au grand effroi des petits spectateurs de cette féerie.

Ils sont là trois enfants aux regards pétillants de joie et d'admiration ; Pierrot, Lisette et Jean-Jean, neuf, dix et onze ans. Ils ont fait trêve à leurs querelles coutumières à pareille heure, dans l'espoir que le bonhomme Noël dont on attend la venue, leur saura gré de leur idyllique concorde. Une vague inquiétude remue leurs consciences cependant, car ils ont appris que cette année, Saint Nicolas mesurerait sa générosité à l'aune de leurs notes scolaires. Et, ma foi, les dernières appréciations de leur maître ne sont pas des plus édifiantes...

— Toc, toc, toc !

— Entrez !

C'est lui, mon Dieu ! Lentement, la porte s'ouvre et laisse passer un grand vieillard légèrement voûté sous le faix des siècles et d'une hotte lourdement chargée... Une longue barbe blanche retombe en fleuve sur sa poitrine, une houppe chaude et fourrée l'enveloppe des pieds à la tête et ses yeux brillent d'un étrange regard, fait de bonté et de sévérité.

— Paix à vous tous, dit-il d'une voix céleste, et joie aux petits écoliers sans reproche !... Eh bien ! a-t-on mérité mes récompenses et vaut-il la peine de déposer ma hotte un instant ?...

— ...

— Quoi ? personne ne répond ?... Aurais-je eu tort de m'arrêter chez vous ?... Voyons, montrez-moi donc vos carnets de fréquentation.

Troublés plus qu'ils ne voudraient le laisser paraître, Jean-Jean, Lisette et Pierrot s'en vont prendre dans leur sac d'école ce redoutable témoin de leur

application à l'étude. Lisette, la première, tend le sien au bonhomme d'une main peu rassurée.

— « Bavarde », « Lisette babille beaucoup trop », « toujours la même babil-larde », lit saint Nicolas en feuilletant les pages traîtresses. Alors, Lisette ? tu es donc si bien alanguée ?... Tu ne m'en as guère l'air maintenant, hé ! hé ! Et pourquoi donc babilles-tu tant, dis-moi, mon amie ?

— ... C'est Georgette qui me demande tout le temps comment on fait les problèmes,... répond l'inculpée d'une voix larmoyante... Et puis, à la dictée, on se dit nos fautes...

— Comment, interrompt saint Nicolas étonné, ton maître ne permet pas que vous vous veniez en aide les uns aux autres ?... Alors, quand vous ne savez pas faire une opération d'arithmétique ou un accord de grammaire, comment vous y prenez-vous !... Vous comptez faux, j'imagine, et vous écrivez de travers, par respect pour le silence de règle ! Belle méthode, en vérité, et psychologique et humanitaire par surcroît. Comment s'appelle-t-il donc, ton instituteur ?

— Monsieur Ponocrates...

Pour être vrai, il faut dire que le bonhomme Noël a mâchonné son indignation, afin sans doute que Lisette ne l'entendît pas et ne conçût pas une mauvaise opinion de M. Ponocrates.

— Passons à Jean-Jean, continue-t-il non sans quelque brusquerie, et donne-moi aussi ton carnet, veux-tu?... Tiens, tiens... autre chanson ! « Jean ne fait que rire et s'amuser », « se retourne sans cesse », « n'est jamais tranquille »... Eh bien ! mon garçon, nous avons du vif-argent dans les veines, à ce qu'il paraît, et nous sommes un joyeux petit compère. Bon, bon ! J'aime cela, moi : c'est une preuve de santé physique et morale. Mais, dis-moi, pourquoi donc ris-tu et t'amuses-tu ainsi ?

— J'sais pas, M'sieu, explique Jean-Jean sans façon. Des fois, on se dit des bêtises, mais pas toujours, quand on a fini les devoirs... ou bien mon camarade Tique dessine le régent sur son ardoise... ou bien quand on est content, ben... on rigole !

— Hum ! Et ton maître voudrait que vous n'eussiez jamais un instant de joie ou de répit... je vois cela : une classe de petits bonzes en prières et de fakirs en extase ! Ah ! pauvres de vous, mes petits !

Toujours soucieux de sauvegarder aux yeux de ses petits auditeurs la dignité de M. Ponocrates, le vieux philosophe a parlé dans le langage 'des saints, qui n'est pas celui des enfants, à ce que d'aucuns assurent. Mais les trois grimauds le devinent bon et indulgent aux écarts véniels de leur vive nature, et ils l'entourent à présent comme un ami et un protecteur. Pierrot, le cadet, que la bizarrerie de son aspect avait fortement impressionné tout d'abord, s'approche spontanément de lui pour le prier d'examiner aussi son carnet.

— Elles sont donc si belles que cela, tes notes ? s'étonne le bonhomme Noël. Voyons donc un peu... Eh, mais !... « apprend mal ses leçons », « leçons rarement sues », « Pierre récite toujours très mal ses leçons »... Tu es donc le dernier de ta classe ?

— Oh ! que non... je suis le dixième sur trente...

— C'est moi le fautif, intervient le papa de Pierrot. J'ai passé tant d'heures, du temps que j'étais écolier, à rabâcher d'ennuyeuses « leçons » dont il ne m'est presque rien resté, que je me soucie peu de seriner mes enfants. Je les interroge sur leurs « tâches », jusqu'à ce que je sois assuré qu'ils en ont bien assimilé l'essentiel, et... tant pis si je fais tort aux perroquets !

— Bien raisonné, répond saint Nicolas au mépris de toute prudence. Que votre marmaille apprenne par cœur des morceaux de prose ou de poésie dont le temps a consacré la réputation littéraire, j'en demeure d'accord, et voilà qui est propre à cultiver le goût du beau langage. Mais que, sous prétexte d'« exposition » dont je ne vois pas la nécessité puisque vos programmes prévoient des leçons d'élocution, on condamne de pauvres gosses à mémoriser des textes incolores et point composés d'ailleurs à cette intention, non, non, billevesées que tout cela !

Heureusement pour le prestige de M. Ponocrates, ni Jean-Jean, ni Lisette, ni Pierrot n'ont rien compris à cette diatribe prétentieuse et malsonnante. (Les saints manquent parfois eux-mêmes de patience !) L'attention des enfants est d'ailleurs beaucoup plus attirée par les faveurs roses et bleues qui guignent hors de la hotte aux cadeaux, que par les considérations pédagogiques ultra-révolutionnaires de ce saint-éducateur modern-style.

— Ah ! Ah ! on s'impatiente..., s'aperçoit fort à propos le bonhomme Noël. Mais pensez-vous avoir droit à mes bontés ?... Oui !... Soit : je suis de l'école nouvelle, moi, et quand les « intérêts spontanés » se manifestent de façon aussi peu équivoque, j'applaudis sans réserve... Tenez, voici pour vous, mes braves !

Ce disant, il vide sa hotte à même le plancher où cornets et paquets de tous poids et de toutes couleurs se répandent pêle-mêle, telles les fameuses pommes que Charlemagne fit rouler entre les bancs d'une école de malheureux petits terrorisés. Ah ! Charles-le-Grand, si tu avais pu voir Jean-Jean, Lisette et Pierrot se précipiter quatre à quatre à la conquête des trésors de saint Nicolas !

— Et voici pour votre M. Ponocrates, conclut le saint facétieux en tendant au papa de ses petits protégés, un ouvrage soigneusement relié. C'est un guide dont nous faisons beaucoup de cas dans nos écoles du paradis et qui est intitulé « Le pédagogue n'aime pas les enfants ». J'ai ajouté de ma propre main, car je connais les obligations de vos instituteurs, ceci : « ...crime dont il n'est pas le seul responsable »... Au revoir, à l'an prochain !

PONOCRATES.

## TABLE DES MATIÈRES

### Education et enseignement.

*Bovet, P.* La Semaine de l'Enfant, 145. Enseignement commercial, 220. La portée économique de l'école active, 345. A propos d'un instinct d'activité manuelle, 346. — *Briod, E.* A la Bibliothèque pour tous, 295. Quelques constatations à propos de l'assemblée annuelle de la Société vaudoise des maîtres secondaires, 321. — *Chantrens, M.* Rabelais et l'école active, 49. La formation du corps enseignant primaire, 209. Au congrès de Territet : L'auto-éducation